



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2026-004

Nombre de conseillers
en exercice 19
Présents 14
Votants 16

L'an deux mille vingt six,
le deux du mois de mars,
le Conseil Municipal de la commune de SAINT- LAURENT- sur -SAÔNE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie-salle du Conseil
Municipal, sous la Présidence de Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 février 2026

Présents : M. Jacques DOUSSOT, Maire ; MM. Marc SAUVAGEON, Jean-Claude MARTINEZ, Patrick BURTIN et Madame Hakima HENDOU, Adjoint.

Mmes Aline CAO-BROWN, Florence CHEVAUCHET, Geneviève COTTIN, Géraldine FLORE, Patricia GERTRUDES, Fabienne PERCHE, et MM. Jean BARBOSA, Philippe CHAMBARD, Jean CHAREYRE, Conseillers Municipaux.

Excusés : Madame Sandrine GAULTIER, Adjointe, donne pouvoir à Madame Geneviève COTTIN, Conseillère Municipale ; Monsieur Frédéric MACQUET, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint ; Messieurs Pierre BRESSION et André PROST, Conseillers Municipaux.

Absente : Madame Myriam CAICEDO, Conseillère Municipale.

OBJET :

OUVERTURE DE POSTE ADJOINT TECHNIQUE

VU le Code général des collectivités territoriales,

Considérant la mise en disponibilité d'office pour raison de santé d'un agent travaillant au sein du restaurant scolaire et effectuant le ménage de plusieurs bâtiments communaux,

Considérant la nécessité de procéder au remplacement de cet agent,

Considérant le poste d'Adjoint Technique (35 heures) vacant au tableau des emplois permanents de la commune,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE l'ouverture d'un poste d'adjoint technique à 35 heures à compter du 1^{er} mai 2025.

DIT que le tableau des emplois permanents de la commune sera modifié en conséquence.

Reçu en Préfecture le

4 MARS 2026

Certifié exécutoire

4 MARS 2026

Publié ou notifié le

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Affiché le mars 2026

Pour copie conforme, en mairie le mars 2026

Le Maire,

Jacques DOUSSOT

